

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 NOTE SYNTHÉTIQUE

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 11 janvier 2023, le Bureau Syndical adopte la charte « CEE-Coup de pouce Chauffage » favorisant le passage aux énergies renouvelables. Le même jour, le groupement de commandes pour l'acquisition de transformateurs, dont il est coordonnateur, est élargi au SYDESL 71 afin de massifier la demande et de bénéficier de meilleurs prix.

Le 8 mars 2023, le Bureau Syndical autorise la signature d'une convention « transition énergétique » avec Enedis. Dans le même temps, il valide différentes modifications du guide des aides du syndicat afin de tenir compte, notamment, des Fonds Verts mobilisés par l'État à l'attention des collectivités pour les accompagner dans la Maîtrise de l'Énergie.

Au cours de l'année, le Comité Syndical accepte le transfert de la compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur » des communes de Dampierre-sur-Salon, Neurey-les-la-Demie, Champlitte le 25 mars 2023 et des communes de Frotey-les-Vesoul, Faverney et Lure le 12 juillet 2023. Il approuve également les prises de participation de la SEM Côte-d'Or Énergies dans des projets de centrale photovoltaïque au sol (Pouilly Maconge le 25 mars 2023 et Parc du Montoillot le 30 novembre 2023) ainsi que dans « Côte-d'Or Solaire » pour l'équipement des toitures du Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Le 18 mars 2023, les membres du Comité Syndical inaugurent le nouveau siège social à VESOUL.

Le 21 juin 2023, le Bureau Syndical décide d'adhérer au groupement de commandes relatif au contrôle technique des ouvrages piloté par le SYDESL 71. Au cours de cette même séance, les tarifs des bornes de recharge du syndicat sont modifiés afin de supprimer la part fixe de ceux-ci, encourager la charge de nuit et s'harmoniser avec les tarifs des autres départements de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Après avoir maintenu des tarifs constants à Gy et Marnay depuis la construction de ces réseaux et depuis 2012 pour Scey-Sur-Saône, il vote le même jour une augmentation de 15% des tarifs de ces chaufferies bois. Il valide également des conventions avec les communes de Lure et Francheville pour la mise en place de centrales photovoltaïques en toiture.

Le 20 septembre 2023, grâce à la mobilisation des Fonds Verts sur les autres projets déjà lauréats, le nombre de bénéficiaires de l'appel à projets MDE passe de 19 à 22 pour l'année 2023. Le Bureau Syndical valide le même jour sa participation financière au dispositif « les Générateurs » destiné à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de grands projets EnR (photovoltaïque, éolien) sur leur territoire.

Le 27 décembre 2023, la chaufferie collective biomasse de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin subit un incendie accidentel. Suite à la réactivité des équipes du SIED 70, de son exploitant ENGIE Solutions et, de l'entreprise Tibbloc, le réseau de chaleur est remis en service dès le jeudi 28 décembre 2023 au soir avec l'installation d'une centrale de chaleur en conteneur de 1 MegaWatts.

LES SERVICES DU SIED 70

Fin 2023, les services du SIED 70 étaient composés de 30 agents dont 3 travaillant à temps partiel. 3 postes et 2 emplois temporaires ont été créés par le Comité Syndical. Au cours de l'année, les services ont connu 2 départs et 7 arrivées, dont 1 apprenti et une contractualisation suite à un apprentissage.

Les agents ont suivi 79,5 jours de formation. Les absences pour maladie se chiffrent à 94 jours.

LA CONCESSION DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Par rapport à 2021, en raison de l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques, la qualité de la distribution s'est légèrement dégradée avec un critère B en augmentation de manière globale mais un nombre de clients mal alimentés qui se maintient.

LE BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de clôture du budget principal laisse

un excédent d'investissement de 1 593 366,15 € et un excédent de fonctionnement de 5 667 521,51 €, soit un excédent budgétaire global de 7 260 887,66 €. Ce résultat est à compléter des restes à réaliser qui présentent un solde négatif de 3 007 056,48 €.

LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX-SECS

Le nombre et le montant des travaux sur le réseau d'électricité a diminué mais se maintient à un niveau conséquent après les forts investissements consentis en 2021 et 2022. Ces derniers sont accompagnés de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques en légère baisse par rapport aux années précédentes.

Dans le même temps, le SIED 70 a développé un service de maintenance des installations d'éclairage public qui comptait 52 communes adhérentes en fin d'année 2023 avec la gestion de 4 810 points lumineux.

LE BOIS ÉNERGIE

Assistance à maîtrise d'ouvrage

En 2023, le SIED 70 a accompagné 4 nouvelles communes, 10 communes ont reçu un rendu d'étude (étude de faisabilité) et 4 collectivités ont pu bénéficier d'une étude de substitution aux énergies fossiles. 6 communes ont été accompagnées en phase opérationnelle dont la commune de Bouhans-et-Feurg pour de la géothermie.

Maîtrise d'ouvrage directe

Le SIED 70 gère en régie 3 chaufferies à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay. La part d'énergie produite liée au bois est globalement supérieure à 80 %. Les études sont en cours pour les chaufferies en projet à Moimay, Gevigney-et-Mercey, Coisevaux, Apremont, Champlitte, Dampierre-sur-Salon et Neurey-les-la-Demie.

LE PHOTOVOLTAÏQUE

18 collectivités ont sollicité le SIED 70 pour étudier la réalisation d'une installation photovoltaïque. 5 études d'opportunité ont pu être réalisées en autoconsommation, 24 en vente totale. 5 transferts de compétence ont été demandés au SIED 70. 5 nouvelles installations ont été réalisées en cours d'année. 5 centrales sont en fonctionnement depuis 2019.

L'ÉLECTROMOBILITÉ

Fin 2023, le SIED 70 gère 42 bornes de recharge dites « accélérées » et 8 bornes dites « rapides ». Avec la tarification désormais en place (après 5 ans de gratuité), une baisse

significative de la fréquentation des bornes est visible, avec 9 830 sessions enregistrées et 1 880 utilisateurs en 2023 (contre 50 000 sessions et 2 420 utilisateurs en 2022). 5 % des utilisateurs représentent 40 % des charges. Les bornes les plus utilisées restent situées dans les communes urbaines.

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le SIED 70 propose un service de Conseil en Énergie Partagé auquel 122 collectivités adhèrent en 2023 (20 nouvelles adhésions en 2023), bénéficiant ainsi, sans frais, d'audits énergétiques (70 bâtiments audités en 2023 pour un montant de 129 202 € HT).

Il propose également d'adhérer à un groupement d'achat d'énergie gaz et électricité établi à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté et à un autre, pour l'achat de granulés bois (+ 40 adhésions recensées pour ces 3 groupements en 2023).

Avec son appel à projets « Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments », le SIED 70 a proposé, aux collectivités lauréates, une prestation gratuite d'accompagnement administratif et technique en phase travaux. En 2023, 6 communes ont sollicité cette prestation.

LES AIDES FINANCIÈRES AUX COMMUNES

Outre les appels à projets, et les aides à l'énergie bois ou au solaire, le syndicat continue à aider les communes dans leurs travaux d'éclairage public (notamment pour réaliser des économies d'énergie) délégués au Syndicat ou réalisés en maîtrise d'ouvrage directe. Au total, ce sont plus de 2 millions d'euros de subvention qui ont été versés aux communes pour leurs travaux ou leurs études. Le guide des aides du syndicat est consultable sur le site internet du SIED 70 à l'adresse www.sied70.fr.